

VILLE DE NEUFCHATEAU**URBANISME****AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est M. André Marie RARY demeurant Rue de la Chaurnô 25 à 6840 Neufchâteau.

Le terrain concerné est situé Rue de la Chaurnô, 25 à 6840 Neufchâteau et cadastré division 1, section A n°232S8.

Le projet est de type : Modification de relief du sol et placement de L en béton, et présente les caractéristiques suivantes :

– dérogation au permis de lotir

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf le jeudi après-midi) à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand-Place, NEU, 3 - 6840 Neufchâteau.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. MAYNE P. (Service urbanisme)

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du18.07.2017.....
au31.08.2017.....au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : NEUFCHATEAU, Grand-Place, NEU 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@neufchateau.be

Le Directeur Général,

~~J-Y. DUTHOIT~~

D. FLUZIN

l'Echevin de l'Urbanisme,

F. HUBERTY

Le Bourgmestre,

D. FOURNY